



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Contrats de travail

Question écrite n° 36099

#### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur les obstacles à la mobilité professionnelle que peut créer la législation sur le chômage. Il lui expose le cas d'une jeune fille de son département qui voudrait changer de travail et s'est vu offrir un emploi plus intéressant moyennant deux mois d'essai. Si elle démissionne de son emploi actuel et si l'essai n'est pas concluant, elle se trouvera en fait privée de droits dans la mesure où elle aura démissionné de son propre chef et dans la mesure où la période d'essai sera insuffisante pour lui donner des droits d'allocations chômage. Il lui demande s'il ne serait pas souhaitable, pour éviter ces effets pervers, de modifier la durée des périodes d'essai.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36099

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** affaires sociales et emploi

**Ministère attributaire :** affaires sociales et emploi

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 1988, page 515